

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

L'accès des milieux ouvriers à l'enseignement supérieur est-il entravé ?

- De grandes différences s'observent entre les pays dans le nombre des étudiants issus des milieux ouvriers qui sont scolarisés dans l'enseignement supérieur.
- Dans de nombreux pays, les jeunes ont sensiblement plus de chances de faire des études supérieures si leur père a achevé une formation à ce niveau d'enseignement.

Description

Cet indicateur examine la catégorie professionnelle (travailleur manuel ou intellectuel) et le niveau de formation des pères des étudiants du supérieur dans certains pays européens. L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur est non seulement une question d'équité mais aussi un moyen d'enrichir le vivier de candidats pour les emplois hautement qualifiés et d'accroître la compétitivité globale des pays. Dans de nombreux pays, toutefois, les jeunes sont infiniment moins nombreux à accéder aux études supérieures lorsqu'ils sont issus des milieux ouvriers.

Résultats

Il existe assez peu de données comparables à l'échelle internationale sur la situation socio-économique des étudiants de l'enseignement supérieur (formations de niveau universitaire et professionnalisantes, ou formations supérieures de type A et B, et formations à la recherche de haut niveau). Cet indicateur porte uniquement sur un échantillon de pays européens mais il représente une première tentative pour illustrer les analyses qui seraient possibles si les données dans ce domaine étaient meilleures.

Globalement, la représentation des milieux ouvriers dans l'effectif d'étudiants du supérieur en Europe varie beaucoup selon les pays. L'Espagne est le pays qui affiche la plus forte proportion (40 %) d'étudiants dont les pères exercent un travail manuel ; viennent ensuite la Finlande et le Portugal avec 29 %. En revanche, pour les six autres pays examinés ici, les jeunes issus de familles ouvrières représentent 20 % ou moins de l'effectif d'étudiants.

Il faut cependant considérer ces chiffres à la lumière du profil de la société en général – en d'autres termes, les enfants issus des familles ouvrières sont-ils équitablement représentés dans le système d'enseignement ? En Espagne, le pourcentage d'étudiants issus de familles ouvrières (40 %) rapporté au pourcentage d'hommes de 40-60 ans qui sont des travailleurs manuels (45 %) est proche de 1 (environ 0.89) ; à l'inverse, en Allemagne, 16 % des étudiants ont des pères ouvriers tandis que 37 % des hommes sont des travailleurs manuels, ce qui donne un ratio de 0.43.

On constate également de grandes variations dans le degré auquel le niveau de formation du père se reflète dans les chances qu'ont ses enfants de faire des études

supérieures. En ce qui concerne les dix pays examinés ici, les fils et filles de pères diplômés du supérieur ont plus de chances de faire des études supérieures que les jeunes dont le père n'a pas été scolarisé à ce niveau d'enseignement. Exemple : au Portugal, 9 % des hommes du groupe d'âge concerné ont des diplômes d'études supérieures mais leurs enfants représentent 29 % des étudiants, soit un ratio de 3.2 environ. En Espagne et en Irlande, en revanche, le ratio n'est que de 1.5 et 1.1 respectivement.

Le parcours scolaire antérieur peut jouer un rôle important en préparant le terrain à l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Les données tendent à montrer que les pays qui assurent l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur sont ceux qui dispensent le même enseignement dans tous les établissements secondaires du premier cycle. Les élèves issus des milieux moins favorisés ont donc plus de chances de faire des études supérieures s'ils ont déjà eu des chances égales devant l'enseignement aux stades antérieurs de leur scolarité.

Définitions

Les pays participants ont soumis à leurs étudiants le questionnaire de base de l'enquête Eurostudent. La définition du milieu ouvrier et de l'enseignement supérieur utilisée dans cette enquête varie selon les pays mais chaque pays a procédé à une harmonisation pour que les ratios donnent des estimations cohérentes.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2008 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

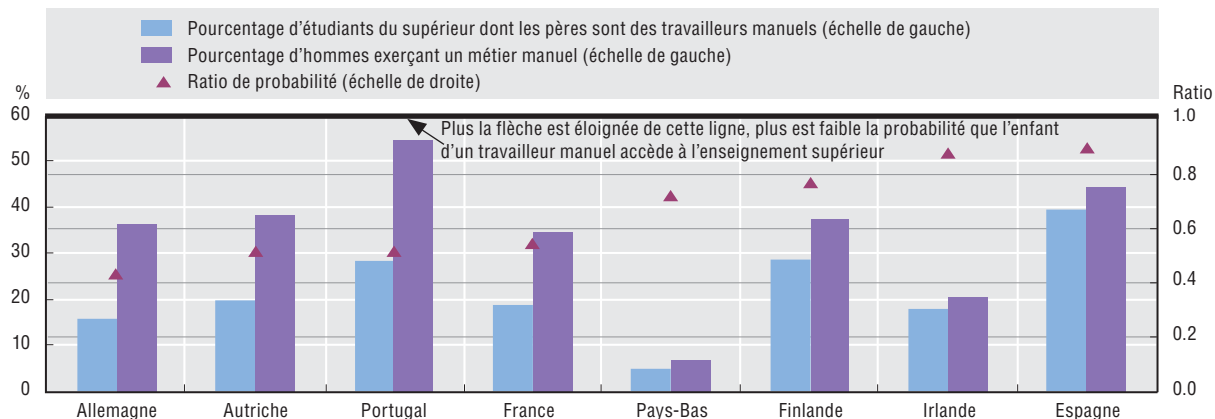
- Catégorie professionnelle et niveau de formation des pères des étudiants.
- La proportion d'étudiants du supérieur issus des milieux ouvriers et les variances observées d'un établissement scolaire à l'autre dans le cycle 2000 du PISA.

Autres publications de l'OCDE

En finir avec l'échec scolaire : dix mesures pour une éducation équitable (2007).

Graphique 1.20. **Catégorie professionnelle des pères d'étudiants, 2004**

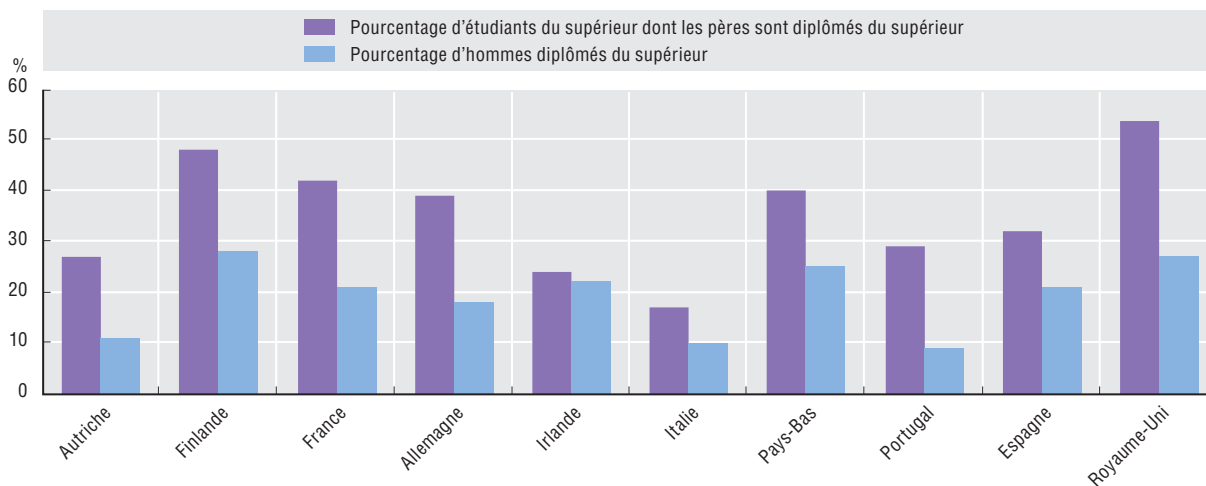
Ce graphique établit dans quelle mesure les enfants des travailleurs manuels (âgés de 40 à 60 ans) sont sous-représentés dans l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation 2008*, tableau A7.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424560504128>.

Graphique 1.21. **Niveau de formation des pères d'étudiants (2004)**

Ce graphique établit dans quelle mesure les enfants d'hommes (âgés de 40 à 60 ans) ayant fait des études supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation 2008*, tableau A7.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/424560504128>.





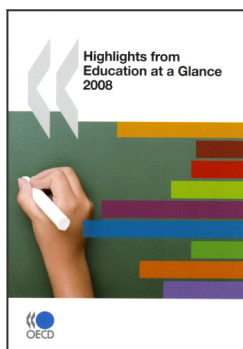
2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Quels facteurs incitent les individus à investir dans l'éducation ?

Quels facteurs incitent la société à investir dans l'éducation ?



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2008

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264040625-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « L'accès des milieux ouvriers à l'enseignement supérieur est-il entravé ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264040649-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.